



Municipalité de  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

## CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, tenue au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, le 5 juin 2017, à 20 h, et à laquelle étaient présents Mmes les conseillères et M. le conseiller Manon Belzile, Marie-Hélène Caron, Marco Morin, formant quorum sous la présidence du maire, M. Gilles Couture.  
Étaient absents M. Gilles Couture et M. Bertrand Thériault.

Sont aussi présents : M. Denis Santerre, directeur des travaux publics et Mme Sylvie Samson, directrice générale.

### RÉSOLUTION 2017-06-147

#### PROCLAMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP À TITRE DE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

**ATTENDU** que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**ATTENDU** que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**ATTENDU** que, dans la dernière année, L'Autre-Toit du KRTB a accueilli 101 femmes et enfants et a offert plus de 1 760 services;

**ATTENDU** que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**ATTENDU** que la violence conjugale est un problème de relations de pouvoir qui peut entraîner des séquelles physiques, psychologiques graves, pouvant aller jusqu'à la mort;

**ATTENDU** que les hommes et les femmes SONT ÉGAUX;

**ATTENDU** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**ATTENDU** que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**ATTENDU** que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

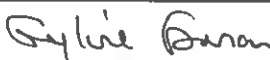
#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron  
et résolu

de proclamer Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup municipalité alliée contre la violence conjugale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

Copie certifiée conforme  
Le 8 juin 2017

  
Sylvie Samson,  
directrice générale